



LeCotentin

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION - N°2 - JANV. 2018

Attractivité, mobilité, proximité... Tour d'horizon des projets

©Thierry Heugel



ÉCONOMIE

L'émergence de l'Économie Sociale et Solidaire

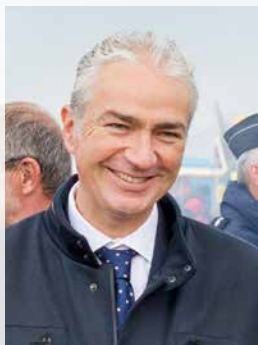


TERRITOIRE

Les Maisons de Services Au Public renforcent la proximité



« Efficacité et proximité »



A lors que s'ouvre 2018, je souhaite tout d'abord présenter à chacune et chacun d'entre vous mes vœux de bonne année les plus chaleureux.

Pour le Cotentin, la période à venir s'annonce intense.

Après avoir posé en 2017 les fondations de la Communauté d'agglomération, il nous faut maintenant passer à une nouvelle phase de notre action, marquée par l'élaboration d'un projet de territoire et la mobilisation des partenariats qui permettront de le mettre en œuvre. Ce projet de territoire s'articule autour de 4 ambitions majeures :

- Développer le potentiel économique du Cotentin pour favoriser l'emploi ;
- Construire l'attractivité du territoire en développant l'offre de services et contribuer à la qualité résidentielle ;
- Préserver et aménager notre cadre de vie ;
- Promouvoir une véritable cohésion territoriale et consolider la coopération entre le monde rural et les pôles urbains.

C'est autour de ces orientations que nous entendons prendre des mesures concrètes au plus tôt, afin que les habitants du Cotentin puissent percevoir l'intérêt et la plus-value apportés par la création d'une agglomération unifiée regroupant les territoires de la Presqu'île et comptant près de 185 000 habitants. Notre objectif est que nous puissions, en 2018, identifier des actions marquantes à mettre en œuvre rapidement dans les domaines du développement économique (et notamment en matière d'économie bleue), du tourisme, de la santé et des mobilités.

Parallèlement, nous continuerons à exercer les grandes compétences que la loi nous confie (gestion des déchets, urbanisme, habitat, environnement, eau) et nous assurerons la gestion des services publics avec le double souci de l'efficacité et de la proximité.

Nous le ferons en maintenant, comme nous nous y sommes collectivement engagés, la neutralité financière et fiscale pour les communes de l'agglomération, et en portant une attention renouvelée à la nécessaire maîtrise des impôts, dans un contexte difficile pour les finances locales.

Cette situation d'ensemble ne nous empêche pas, grâce aux marges de manœuvre dégagées par la mise en place de l'agglomération du Cotentin, de porter résolument des projets destinés à développer l'attractivité du territoire et assurer la solidarité entre les communes qui le composent.

Ce deuxième numéro du magazine du Cotentin en fournit, je l'espère, une illustration convaincante. Bonne lecture à toutes et à tous.

Jean-Louis Valentin

Président de la Communauté d'agglomération du Cotentin

LES CHIFFRES CLÉS DU COTENTIN :

1 400 km² de superficie

220 km de côte

≈ 185 000 habitants

132 communes

221 élus

9 Pôles de Proximité

2 Communes Nouvelles

1030 fonctionnaires territoriaux à votre service

PAGE 4

Le Cotentin, au cœur de votre quotidien

La Communauté d'agglomération du Cotentin répond de façon cohérente et équitable aux besoins des habitants, usagers et professionnels du territoire, et ce, grâce aux différentes compétences qu'elle exerce. En un clin d'œil, découvrez-les !

PAGE 10

Le Cotentin s'engage en faveur de la Proximité

La Maison de Services Au Public (MSAP) de Valognes s'équipe et se dote d'un accueil de 1^{er} niveau pour les partenaires tels que la CAF, la MEF ou la CPAM.

Revenons sur l'inauguration de ces nouveaux services !

Le Jeu du Cotentin, à vous de jouer !

Découvrez ou redécouvrez le Cotentin sous un autre angle, grâce au jeu de société éponyme ! Patrimoine culturel ou anecdotes historiques, le territoire n'aura plus de secrets pour vous.

PAGES 5-7

Dossier – Développement Économique : le Cotentin aux côtés des entreprises

Des différentes zones d'activité à l'accompagnement des premiers pas des familles dans le Cotentin, l'agglomération œuvre en faveur de l'attractivité territoriale pour favoriser le développement du tissu économique local.

Témoignage Grâce à la cellule accompagnement, Sophie Edelga a pu suivre son conjoint et trouver un emploi sur la commune de Valognes.

Interview de Benoît Arrivé, 1^{er} Vice-Président de l'agglomération du Cotentin en charge du Développement Économique et de l'Emploi.

Zoom sur l'entreprise CERAP qui entame la construction de son 3^e bâtiment sur la Zone d'Activité des Fourches.

Coup de projecteur sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Associations, mutuelles et bénévoles se sont réunis le jeudi 30 novembre dernier pour parler d'une voix commune de l'Économie Sociale et Solidaire sur le territoire.



PAGES 8-9

Grand Angle – Mobilité : le Cotentin en mouvement

Voiture, roller, bus, train, le Cotentin vise à développer une stratégie cohérente de déplacement pour améliorer les liaisons entre les bourgs-centres et les communes.

Interview Eric Chareyron, directeur de la prospective Kéolis nous donne son point de vue.

PAGE 11

Cyclisme : quand le Cotentin tutoie l'international

Découvrez le cyclisme sous toutes ses coutures avec le focus réalisé sur le Team Bricquebec Cotentin, qui accompagne ses sportifs vers des compétitions professionnelles.

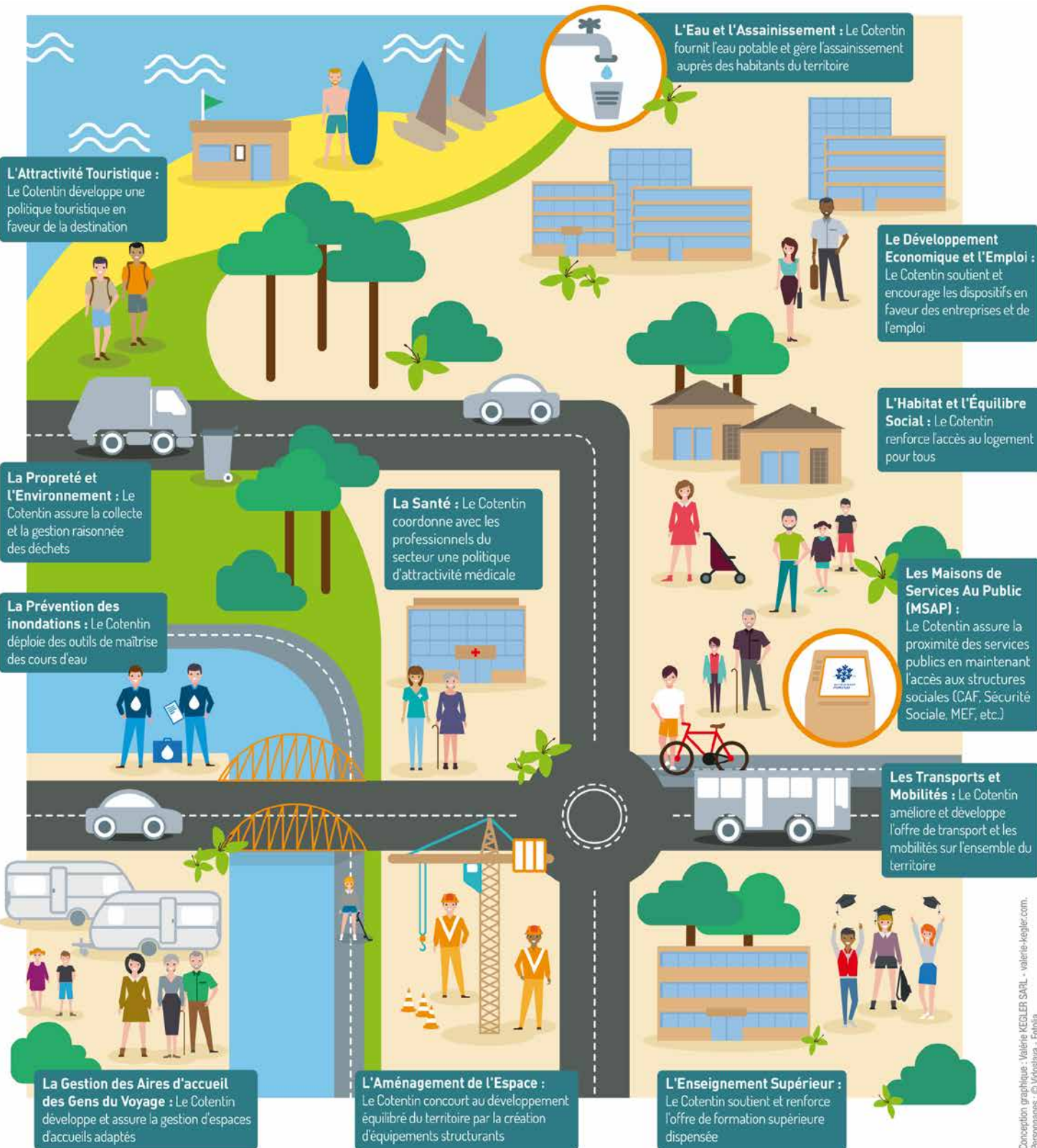
Interview Venez à la rencontre de Benoît Cosnefroy, Champion du Monde Espoir de Cyclisme.



À LA LOUPE

Le Cotentin, au cœur de votre quotidien

L'agglomération du Cotentin œuvre en faveur de l'attractivité du territoire et veille au bien-vivre ensemble de ses 185 000 habitants.





Un exemple d'implantation d'entreprise sur la zone d'activité des Fourches (Cherbourg-en-Cotentin) : Christophe Doucet, Pascal Mahé et Nicolas Leterrier de la société AXIANS, en compagnie de Benoît Arrivé, vice-président en charge du Développement Economique et de l'Emploi.

Développement Économique : Le Cotentin aux côtés des entreprises

Zones et bâtiments d'activité, Économie Sociale et Solidaire (ESS)... La Communauté d'agglomération est à pied d'œuvre en matière de développement économique. À l'écoute des entreprises, des associations et des structures d'insertion, elle gère terrains et locaux mais agit aussi auprès des dirigeants d'entreprises, pour capter et faire venir sur le Cotentin, les compétences extérieures dont ils ont besoin pour assurer leur activité.

À territoire nouveau, champs d'actions nouveaux. Compétente en matière de développement économique, la Communauté d'agglomération du Cotentin est désormais la porte d'entrée pour l'arrivée de nouvelles entreprises et le développement de celles déjà installées qui souhaitent s'agrandir ou se déplacer. Côté locaux, avec plus de 10 000 m² d'espaces d'activité, son parc immobilier est conséquent, comprenant hôtels et pépinières d'entreprises ou ateliers de stockage et de production.

Côté terrains, l'agglomération du Cotentin dénombre une quarantaine de zones d'activité (projets en cours compris), depuis leur transfert à l'agglomération, couvrant tout le territoire, de Valognes à Cherbourg-en-Cotentin ou de Port-Bail à Saint-Vaast-la-Hougue. Soit, au total, plus de 350 hectares de terrains d'activité. Une cinquantaine d'hectares sont en cours de commercialisation ou d'aménagement, soit 16 % du total. En 2018, un schéma directeur de ces zones devrait voir le jour.

C'est nouveau, c'est l'agglomération

Le Développement Économique est la première compétence dévolue à la Communauté d'agglomération du Cotentin (CaC). Si la Région est chef de file selon la loi NOTRe du 7 août 2015, l'agglomération devient l'interlocutrice directe de la Région et des porteurs de projets en matière d'immobilier d'entreprise. Elle bénéficie, notamment, du transfert obligatoire de la totalité des zones d'activité et de la promotion du tourisme.

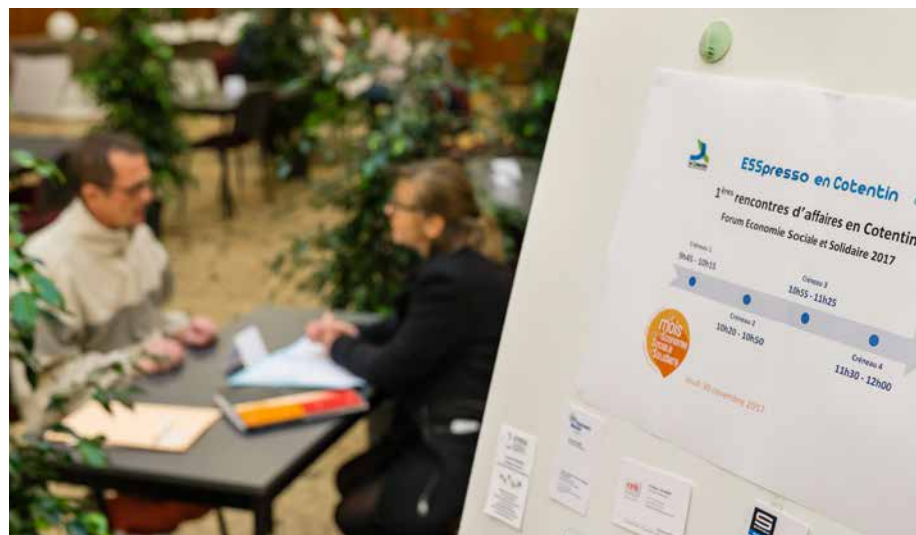
Interlocuteur privilégié des entreprises, le service Développement Économique pourra répondre aux sollicitations diverses, du créateur d'entreprise à une structure de plus grande envergure. De même, l'arrivée de salariés extérieurs mais aussi de leurs conjoints sera suivie et soutenue par une cellule d'accompagnement des compétences extérieures.

Permettre au conjoint de trouver du travail

« Il nous arrive souvent, après une entrevue avec des candidats, d'essayer des refus bien que le poste et notre entreprise les intéressent. Pour les candidats en couple, il est vital de pouvoir les rassurer sur le fait que nous pourrions les assister pour permettre au conjoint de trouver du travail », explique Daniel Schmit, Directeur Général de SIMON SAS, confronté dernièrement à ce cas. Tout le travail de la cellule se situe justement là. « Nous vou-

lons être un interlocuteur pragmatique de proximité. Le chef d'entreprise ne connaît pas forcément toutes les ressources du territoire. Notre service va aussitôt se mobiliser pour essayer de trouver une réponse aux questions posées par les personnes, une solution aux éventuels problèmes qu'il s'agisse de logement, de scolarité ou d'emploi quand une entreprise fait venir un salarié et sa famille », souligne Benoît Arrivé, vice-président en charge du Développement Économique et de l'Emploi.

« Nous voulons être un interlocuteur pragmatique de proximité pour l'entreprise. »



« Rapide et efficace »

Grâce à la cellule accompagnement, Sophie Edelga a pu suivre son conjoint et trouver un emploi sur la commune de Valognes.



Ergothérapeute, Sophie Edelga a eu l'habitude de bouger dans sa vie professionnelle. Installée dernièrement dans la région de Saint-Étienne (Loire),

elle décide de suivre son conjoint qui vient de trouver un emploi dans une entreprise industrielle de Cherbourg. « J'avais auparavant quitté un poste en Poitou-Charentes mais j'avais du mal à trouver un emploi dans le pays stéphanois. » Direction cette fois le Cotentin. Aidée par la cellule d'accompagnement de la Communauté d'agglomération (composée notamment de la Maison de l'Emploi et de la Formation), qui épaula l'entreprise de son conjoint, Sophie reçoit les bons conseils. « J'ai pu orienter mes recherches. » Tout ira ensuite très vite. « J'ai emménagé fin mai, commencé mes recherches fin juillet-début août et j'ai signé mon contrat au 1^{er} septembre », se souvient-elle. Depuis cette date, Sophie Edelga exerce désormais au Centre Hospitalier Public du Cotentin (CHPC) à Valognes. « Cela a été rapide et efficace. Et plutôt agréable de retrouver le bord de mer. »



CONTACT
Cellule d'accompagnement
des compétences extérieures : 02 33 88 46 88

L'économie, c'est aussi l'ESS : explications !

L'Économie Sociale et Solidaire (l'ESS) regroupe un ensemble de structures qui allient utilité sociale, solidarité, performance économique et gouvernance démocratique, avec pour ambition fondamentale de créer des emplois et de développer une plus grande cohésion sociale. Elle se compose historiquement d'associations, mutuelles, fondations, coopératives mais aussi d'entreprises classiques labellisées ESS, qui s'investissent dans tous les secteurs d'activité (services à la personne, sports et loisirs, santé, épargne, éducation, insertion, etc.).

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'ESS est intégrée dans le champ de compétences de l'agglomération du Cotentin et fait pleinement partie du développement économique. Elle entend ainsi promouvoir et encourager l'émergence des initiatives solidaires, socialement utiles, innovantes et durables.

Retrouvez l'ESS en images sur la chaîne YouTube de l'agglomération du Cotentin.

L'ESS en 4 chiffres clés

526 établissements employeurs

6 352 salariés, soit **13,1%** des effectifs salariés

5 493 ETP (Équivalent Temps Plein)

544 créations nettes d'emploi entre 2012 et 2016

(Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Normandie, d'après INSEE Clap 2014 - Territoire du Cotentin)



Benoît Arrivé

vice-président en charge
du Développement Économique
& de l'Emploi

« Le Cotentin est la bonne échelle pour agir. »

La Communauté d'agglomération est désormais compétente en matière de Développement Économique. Est-ce cohérent ?

Oui absolument. Le transfert de la compétence économique va dans l'intérêt de l'agglomération qui pourra ainsi mener des politiques à la bonne échelle de territoire. Le Développement Économique ou le Développement Touristique correspondent bien à notre bassin d'emploi et de vie. Notre tissu économique est très riche avec des entreprises dans de nombreux secteurs d'activité. Nous possédons beaucoup d'atouts et allons pouvoir travailler sur les questions d'attractivité et de visibilité.

Quels seront les premiers dossiers ?

Nous travaillons sur les sujets que l'on peut résoudre à ce jour. Nous allons traiter les zones d'activité. La Communauté d'agglomération en compte une quarantaine. Nous devons les harmoniser et pourquoi pas en spécialiser certaines. De même, attirer des salariés est un vrai sujet. Il y a une concurrence territoriale qui nous oblige à nous mobiliser. On va pouvoir mettre en place un vrai accueil personnalisé pour que le postulant choisisse le Cotentin plutôt qu'un autre territoire. Emploi du conjoint, logement, inscriptions scolaires sont à prendre en compte. Face à la difficulté de faire venir certains profils, qu'ils soient vitrificateurs ou médecins, il faut s'aider les uns les autres, créer un vrai pack territorial. Un club RH (Ressources Humaines) est en cours de réflexion, nous devrions pouvoir le mettre en place dès 2018. Nous avons des offres à pourvoir, il faut que les entreprises se parlent, échangent. Le Cotentin est la bonne échelle pour agir économiquement et de façon solidaire.



CERAP s'étend sur le Parc d'activité des Fourches

Implantée à Cherbourg-en-Cotentin, CERAP renforce sa présence avec un nouveau bâtiment.

Voilà près de dix ans que la société CERAP, spécialisée dans la radioprotection, a choisi le Parc d'activité des Fourches sur Cherbourg-en-Cotentin après 30 ans de présence aux côtés de l'usine Areva. Depuis son arrivée, son développement n'a pas cessé. Pour preuve, la construction de son 3^e bâtiment, livré en novembre dernier (un 4^e bâtiment avait, lui, été racheté). « Nous étions presque dans les premiers arrivés dans cette zone d'activité qui, pour nous, était bien placée en périphérie », résume **Jean-Christophe Hérault**, Directeur Administratif et Financier de la société. En trois ans, l'activité de cette dernière a doublé.

Avec ses filiales, elle totalise désormais plus de 2 000 m² aux Fourches. « Nous sommes devenus un acteur significatif de la zone. Nos entités⁽¹⁾ s'impliquent pour la santé et sécurité des travailleurs, la protection de l'environnement, la fiabilité des ins-

tallations industrielles », précise le responsable. Pour ses activités, l'entreprise gère tout depuis son siège social avec une cinquantaine de salariés présents, sur un total de 540 personnes au niveau national.

Dernière innovation pour CERAP et sa filiale Atron Metrology, l'implantation d'un accélérateur de particules au sein d'un nouveau bâtiment. « Une vraie technologie de rupture pour laquelle nous avons déposé un brevet », observe Jean-Christophe Hérault. La nouvelle machine va permettre l'étalonnage des matériels de radioprotection mais aussi des études de vieillissement sur des installations nucléaires. Au total, un investissement de 4 millions d'euros.

⁽¹⁾ CERAP, de la radioprotection à la prévention ; ADVANCE, de la coordination d'activités à la fiabilité industrielle ; SEFC, de la formation sécurité à la conception sur-mesure.

Pour le développement de l'ESS : une 1^{ère} étape décisive !

C'est entouré d'un certain nombre de partenaires, la CRESS (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Normandie), Areva, la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) et le CD50 (Conseil départemental de la Manche), que l'agglomération du Cotentin a déployé, le 30 novembre dernier, la 1^{ère} Grande Journée de l'ESS sur l'ensemble du Cotentin.

Débutant sur les chapeaux de roues, c'est près d'une soixantaine de structures qui s'est donnée rendez-vous autour du salon d'affaires « ESSpresso en Cotentin » où les dirigeants et responsables ont pu échan-

ger avec leurs homologues. Clap d'ouverture à 14h pour le lancement du Forum ESS où une trentaine d'exposants a accueilli plus de 300 visiteurs. Bon nombre d'entre eux sont restés pour assister à la remise des prix du 1^{er} appel à projets visant à concourir au développement de l'ESS sur le territoire.

Trois associations ont ainsi été récompensées et ont reçu un chèque d'un montant de 4 000 € :

- **Catégorie Emergence :** L'association « Pignons sur rue », dédiée à l'apprentissage de la mécanique du vélo ;

- **Catégorie Création :** L'association « Cherbouge'toi », pour ses actions en faveur de l'attractivité du Cotentin et notamment sur Cherbourg-en-Cotentin ;
- **Catégorie Développement :** L'association solidaire de création de mobilier en carton « Au Fil de l'Eau ».

Ce dispositif s'inscrit dans une continuité d'actions avec, d'ici peu, la réalisation d'un portail internet réunissant l'ensemble des acteurs de l'ESS sur le Cotentin. Le Cotentin s'engage, alors engagez-vous à nos côtés !



Mobilité : le Cotentin en mouvement

Désormais compétente en matière de transports et mobilités, la Communauté d'agglomération du Cotentin a lancé son Plan de Déplacements. L'intégralité de son territoire est concerné.

C'est nouveau, c'est l'aggl

Parmi ses nombreuses compétences, la Communauté d'agglomération du Cotentin a désormais la responsabilité des transports (qu'ils soient urbains, non urbains, scolaires ou à la demande) et des mobilités. Pour l'exercer, elle vient de lancer un Plan de Déplacements afin d'élaborer une stratégie à l'horizon 2019. Sans attendre, des actions vont se mettre en place pour des transports publics modernisés et mieux connectés.

La voiture, les transports en commun, le vélo, la marche à pied... La mobilité, sous toutes ses formes, va être passée au peigne fin. C'est tout l'objet du Plan de Déplacements du Cotentin (PDC) présenté le 15 septembre dernier à Saint-Sauveur-le-Vicomte. Cet outil permettra à la Communauté d'agglomération de bien connaître les besoins en déplacements du territoire, d'imaginer les évolutions à venir et de prévoir les actions nécessaires pour améliorer la mobilité de tous. « C'est une obligation réglementaire pour les collectivités de notre taille mais nous voulons en faire un outil concret, un élément de proximité », explique Noël Lefèvre, vice-président en charge des Transports et des Mobilités. *Notre volonté est d'aller au plus près des besoins, des habitants, du territoire. Ce dernier est vaste, il nous permet d'envisager des liens nouveaux. Concrètement, nous organiserons des rencontres en association étroite avec les Pôles de Proximité, les acteurs associatifs, économiques et touristiques.* »

Le Plan définira pour dix ans la stratégie de la Communauté d'agglomération du Cotentin afin de faciliter et développer les déplacements de tous ceux qui parcourent et font vivre le territoire. Deux années de travail seront nécessaires pour aboutir en 2019 à un projet partagé et notamment à une nouvelle offre de transports qui se mettra en œuvre dès 2020. « L'enjeu est de répondre aux besoins de tous et d'irriguer l'ensemble du territoire, de relier le rural et l'urbain, de soutenir l'attractivité des centres et des bourgs et de renforcer notre tourisme et notre économie », poursuit le vice-président.

D'ores et déjà, la Communauté d'agglomération va généraliser un transport à la demande plus adapté aux personnes isolées et âgées, et plus personnalisé, en s'inspirant de ce qui existe déjà sur le territoire. Elle fera aussi évoluer la tarification des transports (pour aboutir à un titre unique) ainsi que le périmètre des transports urbains. De nouvelles lignes régulières pourront être expéri-



Éric Chareyron

Directeur de la prospective chez Keolis

« De plus en plus d'irrégularités dans les déplacements »

Quelle est votre réflexion sur le territoire du Cotentin ?

Le territoire de la Communauté d'agglomération du Cotentin est très vaste. Il s'étend sur 1 400 km², regroupe 185 000 habitants répartis sur 132 communes. On passe d'un noyau urbain très dense à des communes rurales, des bourgs et des petites villes. Cela joue aussi sur les profils de populations : 28 % des ménages sur Cherbourg n'ont pas de voiture contre 6 % dans les zones rurales. Donc les attentes sont différentes avec des flux qui ne sont pas tous centrés sur la ville principale. Il faut donc bien comprendre le territoire pour ne pas plaquer sur lui une seule grille de lecture.

Les déplacements évoluent-ils ?

Si on veut penser mobilité dans sa globalité, les déplacements domicile-travail ne sont pas les seules données à prendre en considération. Si 77 000 personnes travaillent, 70 000 ne travaillent pas. De même, pour les jeunes scolarisés. Il y a autant de journées avec cours que de journées sans cours. Or, ils se déplacent aussi dans ces moments non travaillés. Il faut donc arriver à voir les individus derrière les statistiques. Il y a de plus en plus d'irrégularités dans les déplacements qui sont de moins en moins prévisibles. Aussi, il y a une grande diversité dans les citoyens, ce qui nous oblige à être de plus en plus attentifs à tous ces comportements.



« Notre volonté est d'aller au plus près des besoins, des habitants, du territoire. »



Noël Lefèvre
vice-président

mentées. De plus, les gares du territoire seront mises en complémentarité et mieux reliées aux sites touristiques. Enfin, les projets qui favorisent la marche et le vélo seront valorisés et multipliés. « Notre objectif est de favoriser l'intermodalité, c'est-à-dire mettre en lien toutes les solutions de mobilité possibles, de proposer un service plus complet, plus adapté et plus innovant », précise Noël Lefèvre.

LE CHIFFRE

49 %

des habitants souhaitent réduire l'usage de la voiture au quotidien*

*Enquête déplacements à l'échelle du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) concernant les modes doux.

LES CHIFFRES CLÉS DU COTENTIN

Sur le réseau urbain (Zéphir) de Cherbourg-en-Cotentin c'est :

- 8 lignes régulières
- 1 réseau de nuit les vendredis et samedis
- 15 services scolaires (Domino)
- 1 service Itineo Access dédié aux personnes à mobilité réduite
- 9 services de Transport A la Demande (TAD Itineo)
- Quotidiennement, 13 000 voyageurs empruntent le réseau Zéphir.
- Sur 1 an, cela représente 6,5 millions de voyages réalisés (soit + 2,3 % par rapport à 2015)

Sur le réseau interurbain (hors Cherbourg-en-Cotentin)

- Le transport à la demande : en 2016, 52 850 km parcourus, 252 clients pour 3 422 trajets (un aller ou un retour)
- Le transport scolaire : 6 900 élèves transportés sur le territoire de la CA du Cotentin
- Les lignes régulières interurbaines : 6 lignes régulières quotidiennes dont 4 lignes uniquement à l'intérieur du ressort de la CA du Cotentin, et deux lignes d'intérêt régional
- L'été, 3 lignes régulières pour les mois de juillet-août



Un plan de toutes les lignes régulières de l'agglomération du Cotentin, et de leur connexion avec le train, les ports ou encore les aires de covoiturage, est joint à ce magazine.

Le Cotentin s'engage en faveur de la proximité !

ÊTRE AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES, en lien étroit avec les usagers, telle est la volonté de la Communauté d'agglomération du Cotentin. Illustration avec les Maisons de Services Au Public (MSAP).

Suivre son dossier administratif pour les allocations, faire une télédéclaration aux impôts, déposer une candidature en ligne auprès des relais de la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF), etc., ces démarches sont désormais possibles à la Maison de Services Au Public (MSAP) de Valognes. Ce projet a été initié, dès septembre 2016, par l'ex-Communauté de communes du Cœur du Cotentin (devenue Pôle de Proximité lors de la création de l'agglomération le 21 janvier dernier) qui a signé avec l'Etat une charte visant à la labellisation de cette maison de services. En effet, devant une recrudescence des demandes de pré-accueil pour les partenaires tels que la CAF, la CPAM ou la MEF, la collectivité a souhaité mettre en place un accueil de premier niveau pour les usagers et ainsi délivrer une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics.

Le service développé par le Pôle de Proximité du Cœur du Cotentin connaît un franc succès, bien au-delà de ses frontières, puisque d'autres usagers issus, entre autres, des territoires de Tourlaville, Gatteville-Phare ou encore Barneville-Carteret, viennent à la MSAP de Valognes pour effectuer leurs démarches.



Le 31 août dernier, Jean-Louis Valentin, Président de la Communauté d'agglomération du Cotentin, Jean-Marc Sabathé, Préfet de la Manche, et l'ensemble des partenaires ont inauguré cet espace.

La volonté de l'agglomération et des services de l'État est d'étendre ce réseau de MSAP sur tout notre territoire afin de préserver le maillage des services publics de proximité, en lien étroit avec les usagers.



CONTACT

Maison de Services Au Public (MSAP)

Pôle de Proximité du Cœur du Cotentin - 22, rue de la Poterie BP17
50 700 VALOGNES - Tél. : 02.33.40.08.60 - contact@coeur-cotentin.fr



Le Jeu est commercialisé depuis octobre 2017 en tirage unique par les éditions Jeux Bordier à 34,90 €. Retrouvez la liste des points de vente : www.lejeuducotentin.com.

À vous de jouer !

POUR TOUT SAVOIR SUR LE TERRITOIRE, découvrez « Le Jeu du Cotentin ».

Assis sur un banc au détour d'une bâtisse historique normande, ne vous êtes-vous jamais demandé quelle était son histoire, son vécu ou tout simplement le nom de cette fleur si atypique qui jouxte l'édifice ?

Eh bien, n'attendez plus et partez à la découverte de votre territoire avec « le Jeu du Cotentin » ! Inspiré du traditionnel « Trivial Pursuit », Le Jeu du Cotentin vous

permettra d'en savoir davantage sur les événements historiques, le patrimoine culturel, les personnalités qui ont foulé nos contrées et la multitude de lieux et paysages dont regorge notre célèbre Presqu'île. Accessible dès l'âge de 7 ans grâce à des questions « junior », le Jeu du Cotentin peut donc se jouer en famille !

Que le meilleur gagne !

Cyclisme : quand le Cotentin tutoie l'international

FIER D'AVOIR ACCUEILLI LE NOUVEAU CHAMPION DU MONDE, le Manchois Benoît Cosnefroy, le Team Bricquebec Cotentin se prépare à une nouvelle saison.



Avant la création du Team Bricquebec Cotentin, en 2013, les coureurs issus des clubs locaux de la catégorie « Elite » partaient vers d'autres horizons, pour évoluer dans des structures adaptées à leur niveau, faute d'en trouver sur leur territoire.

Depuis, le club est fier d'avoir accueilli en son sein des champions qui bénéficient du professionnalisme des encadrants. Il les prépare aussi à passer professionnels, pour ceux qui le souhaitent.

C'est ainsi que le Team peut s'enorgueillir d'avoir vu passer, dans ses

effectifs, le tout nouveau Champion du monde Benoît Cosnefroy, issu de l'Union Cycliste de Bricquebec (licencié pendant près de 10 ans au club de l'UCB) et évoluant maintenant chez AG2R, une équipe de professionnels.

L'avenir, le club l'envisage de façon sereine, préparant les futurs déplacements pour 2018 dans tout l'hexagone et même en Nouvelle-Calédonie. Aussi, il accueille, pour cette saison, un cycliste canadien et un autre, biélorusse. Quand la renommée du club Cotentinois dépasse les frontières...

Entretien exclusif avec...

Benoît Cosnefroy, Champion du monde Espoirs

« Mes rêves d'enfant sont en train de se confirmer »

Le cyclisme, était-ce un rêve d'enfant ?

Plus jeune, lorsque l'on me demandait ce que je voulais faire plus tard, ma réponse était toujours la même : cycliste pro. J'ai tout d'abord débuté des études de menuiserie, mais, à force de travail et de persévérance, mes rêves d'enfant deviennent réalité.

Quelles opportunités le Team Bricquebec vous a-t-il apporté dans votre formation ?

Le Team Bricquebec m'a permis d'atteindre mon plus haut niveau. C'est grâce à lui et aux autres clubs que ce rêve se réalise et je les remercie ! Avec l'entraînement que j'ai suivi, les efforts ont fini par payer. Aujourd'hui, je souhaite à tous de vivre ce que j'ai vécu !

Quels messages pourriez-vous adresser aux plus jeunes ?

Il faut tout d'abord s'amuser et profiter de chaque instant ! Il ne faut pas avoir peur de sacrifier pour recevoir. Avant d'atteindre ce niveau, je suis passé par des efforts importants que je ne regrette pas. Avoir l'envie de découvrir toujours plus, est, selon moi, la clé de la réussite !



Benoît Cosnefroy lors de sa séance de dédicaces organisée le 24 novembre dernier à la mairie de Bricquebec-en-Cotentin.

LE COTENTIN VOUS ACCUEILLE SUR TOUT LE TERRITOIRE



COMMUNE NOUVELLE CHERBOURG-EN-COTENTIN

10, Place Napoléon - B.P. 808
Cherbourg-Octeville
50108 CHERBOURG-EN-COTENTIN
Tél. : 02.33.08.26.00

COMMUNE NOUVELLE LA HAGUE

8, rue des Tohagues - B.P. 217
50442 BEAUMONT-HAGUE
Tél. : 02.33.01.53.33

PÔLE DE PROXIMITÉ DU CŒUR DU COTENTIN

Maison des Services Publics
22, rue de Poterie - BP 17
50700 VALOGNES
Tél. : 02.33.40.08.60

PÔLE DE PROXIMITÉ DE LA CÔTE DES ISLES

15, rue de Becqueret
Z.A. du Pré-Bécouffret - B.P. 137
50270 BARNEVILLE-CARTERET
Tél. : 02.33.95.96.70

PÔLE DE PROXIMITÉ DE DOUVE ET DIVETTE

Z.A. Le Pont
50690 MARTINVAST
Tél. : 02.33.52.33.08

PÔLE DE PROXIMITÉ DE LA SAIRE

11, Le Clos Girard
50110 DIGOSVILLE
Tél. : 02.33.20.49.94

PÔLE DE PROXIMITÉ LES PIEUX

31, route de Flamanville
50340 LES PIEUX
Tél. : 02.33.87.68.00

PÔLE DE PROXIMITÉ DE MONTEBOURG

16, rue du Général Leclerc
50310 MONTEBOURG
Tél. : 02.33.95.41.50

PÔLE DE PROXIMITÉ DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

9, rue de la Boularderie
50330 SAINT-PIERRE-ÉGLISE
Tél. : 02.33.23.19.55

PÔLE DE PROXIMITÉ DU VAL DE SAIRE

15, rue du Stade
50630 QUETTEHOU
Tél. : 02.33.23.12.80

PÔLE DE PROXIMITÉ DE LA VALLÉE DE L'OUVE

19, avenue Division Leclerc - B.P. 200
50390 SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE
Tél. : 02.33.41.73.56